



Projet pédagogique

ANNÉE 2025

Ecole maternelle, Place de la mairie
71220 La Guiche

Communauté de communes du
clunisois



Grandir ensemble dans le clunisois

La communauté de Communes du clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde et de loisirs.

Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur tout au long de l'année. Il est élaboré par la directrice du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la communauté de Communes du clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe d'animation.

SOMMAIRE

<u>I. Enjeu lié au territoire</u>	3
<u>II. Lieu de l'accueil</u>	3
<u>III. Périodes d'ouverture et horaires</u>	4
<u>IV. Fonctionnement</u>	4
<u>V. Les tarifs</u>	5
<u>VI. Les transports</u>	5
<u>VII. L'équipe d'animation</u>	6
<u>A. Les rôles des animateurs</u>	6
<u>B. Les rôles du directeur</u>	6
<u>C. Règles générales</u>	7
<u>VIII. Les activités</u>	7
<u>IX. Les repas</u>	8
<u>X. Les « mini-camps » et les veillées</u>	8
<u>XI. Journée type au Mistigri</u>	9
<u>XII. Objectifs pédagogiques</u>	11
<u>XIII. Conclusion</u>	13

I. Enjeu lié au territoire

Le centre de loisirs accueille en moyenne entre 40 et 60 enfants par jour selon les périodes. Ce dernier est situé sur la commune rurale de La Guiche, composé de 600 habitants et ayant rejoint la communauté de Communes du clunisois en 2014. Le Mistigri est un centre intercommunal basé au Nord-Ouest du territoire.

L'accueil de loisirs à une importance particulière pour les communes de milieu rural puisqu'il participe de manière importante au développement local. Pour les guichois mais également les habitants des communes environnantes, le Mistigri représente un lieu de rencontre, d'échanges et de partages pour leurs enfants. De plus l'équipe d'animation met tout en œuvre pour que le centre de loisirs soit également un lieu de vie prégnant pour les parents. A travers les différentes activités proposées, petits et grands peuvent régulièrement se retrouver, s'amuser et apprendre ensemble.

En outre, il demeure important pour les membres de l'équipe de faire découvrir les richesses de notre territoire aux enfants. C'est pourquoi le Mistigri s'engage au maximum à proposer des activités de découverte ou d'offres locales dans les communes voisines ou environnantes. Ainsi, même les villages les moins dynamiques, peuvent profiter occasionnellement de la présence des enfants.

II. Lieu de l'accueil

Le Mistigri accueille les enfants dans les locaux municipaux de la commune de La Guiche.

L'école primaire (anciennement école maternelle) est le lieu principal de vie du Mistigri. Ayant accès à une salle de motricité, une salle de repos, une cantine scolaire transformée en salle d'activité, d'un préau et de deux cours fermées et sécurisées, ceci permet aux centres de loisirs d'accueillir les enfants dans un environnement rassurant et sécurisant.

La salle des fêtes nous est aussi mise à disposition pour les activités plutôt sportive, les rencontres intercentres mais principalement pour la restauration.

L'ancienne garderie scolaire, inutilisée pour l'instant, est mise à disposition en tant que local d'accueil pour les adolescents tout au long de l'année. Cette salle permet également lors de moments définis de réaliser des activités manuelles nécessitant un dédoublement des groupes.

En période estivale, les enfants peuvent aussi profiter d'un accès au stade de foot et de tennis ainsi que l'aire de jeux installée dernièrement sur la commune.

III. Périodes d'ouverture et horaires

Le Mistigri accueille des enfants de 3 à 15 ans de la communauté de Communes du clunisois en journée complète avec repas. Nous permettons également l'accueil d'enfants hors communauté de Communes.

Périodes d'ouvertures :

- 2^{ème} semaine des vacances d'hiver (3 au 7 mars)
- 2^{ème} semaine des vacances de printemps (28 avril au 2 mai)
- 4 semaines durant les vacances d'été (7 juillet au 1 août)
- 2^{ème} semaine des vacances de Toussaint (date à définir)
- Fermeture durant les vacances de Noël.

Horaires :

Les enfants sont accueillis le matin dans les locaux municipaux entre 8h et 9h. Le départ s'effectue également de manière échelonnée entre 17h et 18h.

Le Mistigri met également en place deux navettes en mini-bus. Les enfants peuvent être récupérés et déposés à plusieurs endroits et aux heures suivantes :

Première navette :

- Joncy : Départ à 8h30 et Retour à 18h
- Saint-Marcelin de Cray : Départ à 8h45 et Retour à 17h45.

Deuxième navette :

- Saint-André le Désert : Départ à 8h30 et Retour à 18h.

L'utilisation de ces navettes est soumise à une inscription au préalable.

De plus, lors d'activités exceptionnelles, les horaires d'accueil et de départ peuvent être modifiés. Dans la majorité des cas, une heure fixe est signalée aux parents (ne dépassant jamais la plage horaire de 8h à 18h). Pour autant, les horaires des navettes pour Joncy, Saint-Marcelin de Cray et Saint-André le Désert peuvent en pâtir (Départ plus tôt ou retour plus tardif).

IV. Fonctionnement du Mistigri

Un programme d'animation contenant les dates et les modalités d'inscription est distribué aux familles par le biais des écoles environnantes. De plus, nous proposons l'envoi du programme par mail et newsletters (2 semaines au préalable) aux familles. Toutes les informations concernant le centre de loisirs (y compris le programme d'animation) sont disponibles sur notre site :

<https://familles-loisirs-enclunisois.fr/le-mistigri/>

Pour les activités, les enfants sont répartis en trois groupes en fonction de leur âge :

- « Les Pimousses » nés entre 2019 et 2021 (ouverture du centre de loisirs pour les enfants nés en 2022, ayant 3 ans, scolarisés et propres à partir de l'été 2025).
- « Les Tic-Tac » nés entre 2015 et 2018
- « Les Têtes-brulées » nés entre 2011 et 2014

Durant les vacances d'été 2025, il est possible qu'une expérimentation en 4 groupes d'accueils distincts se réalisent. La composition des groupes serait la suivante :

- « Les Ptitis Pimousses » nés en 2021 et 2022
- « Les Pimousses » nés en 2020 et 2019
- « Les Tic-Tac » nés entre 2015 et 2018
- « Les Têtes-Brulées » nés entre 2011 et 2014.

Ce nouveau découpage permettrait ainsi de mieux respecter les rythmes de vie et les besoins de chacun, principalement chez les plus petits.

VI. Les tarifs

Les tarifs du Mistigri varient en fonction du quotient familial. La grille tarifaire ci-dessous est proposée à titre indicatif sous réserve de modification :

Quotient familial	Tarif journée + repas
Inférieur à 500	5 euros
501 à 600	6 euros
601 à 655	7,20 euros
656 à 720	8,64 euros
721 à 810	10,37 euros
811 à 1000	12,44 euros
Supérieur à 1000	14,50 euros

Le centre de loisirs propose une remise de 5% (sur le montant journalier) lorsqu'un enfant est inscrit (et présent) une semaine complète. Il se peut également qu'un supplément sortie de 5 ou 10 euros soit ajouté au tarif si sortie il y a.

VII. Les transports

Le transport est un enjeu primordial dans nos campagnes. La communauté de communes met donc en place un transport gratuit pour les enfants inscrits au Mistigri. Ces navettes desservent Joncy, Saint-Marcelin de Cray, ainsi que Saint-André le Désert. (voir organisation III. Périodes d'ouvertures et horaires).

Ces trajets sont effectués par l'équipe d'animation et/ou à titre exceptionnel par des professionnels du transport. Pour réaliser cette navette, le Mistigri utilise les véhicules municipaux des communes de La Guiche et de Chevagny sur Guye, ainsi qu'un véhicule appartenant à l'antenne de La Guiche de la communauté de Communes et un mini-bus électrique de la communauté de Communes situé dans les locaux de la mairie de Joncy. A l'avenir, il est possible qu'un mini-bus électrique appartenant à la Communauté de Communes et mise à disposition à la commune de La Guiche soit également utilisé par l'accueil de loisirs.

VIII. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'une directrice permanente pour l'année 2025. La gestion du centre est permise par l'embauche de 5 à 9 animateurs selon les périodes. Les animateurs sont employés sur la base d'un tarif forfaitaire à la journée et travaillent sur l'amplitude horaire de 8h à 18h sous un contrat d'Engagement Educatif.

L'équipe veille à l'application du projet pédagogique, préalablement validé par tous. Ainsi, son but principal est le bien-être de tous : enfants, mais aussi collègues animateurs et parents. Les choix des activités sont sélectionnés en fonction des envies et des goûts des enfants. Les parents et enfants sont invités à communiquer leurs idées. A chaque période d'ouverture, les animateurs veilleront à questionner les enfants sur leurs envies. Tous les échanges doivent se faire dans un respect mutuel, dans un climat de bienveillance et d'inclusion de tous.

A. Les rôles des animateurs

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être exemplaire dans leur comportement et leur langage.
- Respecter et maintenir le respect des locaux et du matériel mis à disposition.
- Préparer leurs animations et anticiper les éventuels risques liés à leurs activités.
- Jouer avec les enfants.
- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités dans les gestes du quotidien.
- Être impliquée dans tous les moments de la journée.
- Privilégier les relations et instaurer un climat de confiance aussi bien entre enfants, qu'entre adultes et enfants.
- Respecter le travail et la préparation d'activités des autres membres de l'équipe.
- Appliquer le projet pédagogique
- Être à l'écoute des besoins des enfants mais aussi des familles.

B. Les rôles du directeur

- Assurer un rôle pédagogique fort auprès de son équipe
- Veiller au respect et l'application des projets éducatifs et pédagogiques
- Gérer le budget
- Conduire un rôle relationnel auprès des animateurs et des stagiaires, des familles, des intervenants et partenaires, de la coordinatrice enfance/jeunesse ainsi qu'avec toutes les instances de la communauté de Communes du clunisois.
- Veiller à l'application des textes réglementaires en matière de sécurité physique, morale et affective.

C. Règles générales

L'ensemble de l'équipe respectera les règles établies concernant les lieux à l'intérieur des bâtiments mais aussi à l'extérieur (convention des locaux, Code de la route, Code civil).

L'utilisation des téléphones portables de la part des animateurs doit être limitée au maximum et de manière discrète. La fonction principale étant de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe.

Si des enfants disposent sur eux d'un téléphone portable, ce dernier ne doit pas entacher le bon déroulement des activités et de la vie du groupe.

La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'images de l'accueil de loisirs sur autorisations des parents.

IX. Les activités

Le centre de loisirs a pour but de faire profiter aux enfants de ce temps de vacances pour accéder à des animations et de côtoyer d'autres enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'activité une obligation mais de permettre à l'enfant de vivre un moment ludique. A l'inverse, les animateurs veilleront à inciter tous les enfants à participer afin de favoriser l'inclusion de tous.

Les activités doivent naître de projets partagés par l'ensemble de l'équipe d'animation. Il est primordial que les animateurs retrouvent en leurs animations des convictions et des envies qu'ils leur tiennent à cœur. Les enfants et les familles doivent ressentir cette dynamique dans le choix et la mise en place des activités.

Il est important de stimuler les enfants dans la continuité scolaire afin de favoriser leur développement. Ainsi, les activités essayeront au maximum de faire participer les structures communautaires : piscine, ludothèque, bibliothèque, stade municipal, partenariat avec d'autres instances de la communauté de Communes.

Des sorties à la journée peuvent être mise en place dans le programme. Le but à atteindre est d'une par semaine par groupe d'enfants.

Le programme proposé veillera aussi à répondre aux besoins de l'enfant en différenciant ses activités. L'équipe d'animation veillera au mieux :

- D'inclure des activités sportives : seuls ou à plusieurs dès le plus jeune âge.
- Des activités d'expression corporelle ou orale : chants réguliers, jeux musicaux, théâtre
- Des activités créatives, artistiques et manuelles.
- Des activités culinaires : permettant de développer les sens des enfants mais aussi des capacités de précision

-Des activités relevant du champ de l'Éducation à l'environnement : protection de la nature, découverte du milieu qui nous entoure.

-A mettre en place des moments de détente, d'activités libres, de jeux de société.

X. Les repas

Les repas sont pris à la salle des fêtes communales. Les repas sont livrés par le laboratoire de transformation situé à Salornay-sur-Guye, permettant de favoriser la cuisine locale.

Les repas livrés sont pris en charge par Mme Solène TISSIER qui se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. La personne référente de la restauration peut varier selon les périodes scolaires.

Le Mistigri veille à respecter les convictions et les besoins nutritionnels de tous. C'est pourquoi nous proposons des repas de substitution.

Les animateurs prennent leur repas au même titre que les enfants (sans dépense forfaitaire de leur repas).

XI. Les mini-camps et les veillées

Lors de la période estivale, l'équipe d'animation propose des mini-camps et des veillées venant compléter l'offre initialement proposée. Cette offre donne la possibilité aux enfants de découvrir la vie de camp et de vivre en collectivité de manière plus longue et plus intense.

Cette offre est pour certains enfants les seules vacances et dépaysement qu'ils connaîtront durant leur enfance. Les animateurs mettent tout en œuvre pour que les activités magiques restent un souvenir important dans la vie future de l'enfant. Ces activités exceptionnelles sont organisées par l'équipe d'animation et en partenariat avec les offres locales (associations et infrastructures du territoire). Elles sont ouvertes à certaines tranches d'âge en fonction des activités et des thèmes choisis.

Le Mistigri prend également en compte que pour certains enfants ces activités représentent la première séparation avec les parents. Ainsi, tout un cadre bienveillant et de confiance sera mis en place pour faire passer aux enfants de bons moments.

Pour la programmation des camps, il demeure important de pouvoir offrir différentes possibilités aux familles. C'est pourquoi, un accueil à la journée en parallèle de l'offre de camps sera de mise. De plus, les camps veilleront à être adaptés à l'âge des enfants. C'est pourquoi, l'offre de camp pourra ne pas respecter la constitution (en âge) des groupes de l'accueil à la journée du Mistigri.

XII. Journée type au Mistigri

Plage horaire	Actions menées	Descriptif
7h45 - 8h	Arrivée de l'équipe d'animation	Le directeur et les animateurs mettent tout en place pour un bon déroulement de la journée. Préparation du matériel
8h-9h	Accueil échelonné	Les enfants se répartissent dans leur salle. Ils ont à disposition des animations et des jeux libres : lecture, jeux de société, dessin. Ils peuvent également se retrouver dans la cour extérieure pour des jeux collectifs mêlant petits et grands. Des membres de l'équipe sont disponibles pour discuter avec les
8h30	Navettes à Joncy et Saint André-le-Désert.	Un animateur prend en charge les enfants sur le parking de l'école à Joncy, un autre les prend en charge sur le parking du city stade à Saint-André le Désert. L'animateur veille à faire le lien entre les parents et le lieu de vie du centre de loisirs
8h45	Navette à Saint-Marcelin de Cray	Un animateur prend en charge les enfants sur la place du village. L'animateur veille à faire le lien entre les parents et le lieu de vie du centre de loisirs
9h15-9h45	Appel des enfants, chants, danse, jeux collectifs puis constitution des groupes	Les animateurs présentent les animations aux enfants et prennent en charge leur groupe. Ce temps permet aussi à l'ensemble du centre de loisirs de partager un moment tous ensemble autour d'une danse, d'un chant, d'un mini-
9h45-11h45	Temps d'animation	Ce moment se doit de favoriser l'imagination et le développement de l'enfant. Les animateurs devront échanger, jouer avec les enfants tout en garantissant leur sécurité.

11h45-12h15	Fin d'activité, rangement et temps libre	Les animateurs incitent les enfants à ranger le matériel d'activités avec eux. Les enfants peuvent solliciter les animateurs pour jouer, discuter. Si la météo le permet, ce temps libre
12h15-13h15	Repas	Le repas s'effectue dans les locaux et est supervisé par Lou-Anne Manias. Si la météo le permet, le repas peut être pris en extérieur.
13h15-14h	Temps calme : sieste, lecture ou jeux en extérieur	Selon les besoins de l'enfant, période de repos, lecture individuelle ou collective proposée
14h-16h15	Rassemblement et temps d'animation	Idem que le matin
16h15-17h	Goûter et temps libre	Le goûter est fourni par le Mistigri. Les animateurs gèrent ce temps de repas. C'est un moment de retour au calme qui permet de faire un bilan de la journée avec les enfants. Au mieux, ce repas est pris en extérieur.
17h-18h	Départ échelonné	Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, sur la préparation des activités du lendemain. Ils sont également disponibles pour les parents afin d'effectuer une restitution de la journée de leurs
17h30	Départ de la navette	Idem que le matin
18h-18h15	Bilan de la journée	Ce temps est important et permet de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et discuter des améliorations possibles au fonctionnement du centre.

XIII. Objectifs pédagogiques de l'année 2025

A la différence du milieu scolaire qui suppose répondre à des objectifs d'apprentissage, l'accueil de loisirs tend à se fixer des objectifs pédagogiques. Cette différence signifie que le Mistigri ne vise pas à seulement transmettre des savoirs et des apprentissages aux enfants mais est une structure beaucoup plus englobante visant des objectifs divers et variés permettant le développement de l'enfant dans la vie courante.

1. Maintenir une cohérence éducative entre les différentes structures enfance jeunesse de la communauté de communes.

Le Mistigri veillera à accorder ses principes avec les autres instances enfance jeunesse de la communauté de communes afin d'instaurer un climat de confiance pour les familles.

- Pour cela, plusieurs fois dans l'année, la MAM de La Guiche viendra à notre rencontre afin de créer des temps d'adaptations pour les enfants de 3 ans qui pourront par la suite être accueilli au Mistigri
- Nous adopterons une communication fluide avec les différentes équipes des centres de loisirs de la communauté de communes (La Marelle et La Marelle en Campagne) et organiseront tout au long de l'année différentes rencontres.
- Nous veillerons également à assurer un rôle d'accompagnateur des adolescents qui pourront être accueillis au Mistigri mais également au programme des Explor'Ados géré par Juliette Troncy et au Club Jeunes géré par Maxime Dufour.

2. Etre un agent socialisateur de l'enfant, sans pour autant prendre la place de la famille

Les centres de loisirs comme les écoles sont des lieux de socialisation forte pour les enfants. Pour autant, le centre de loisirs souhaite être en accord du mieux possible avec l'éducation que les parents transmettent à leurs enfants. Ainsi, les animateurs interagissent et discutent avec les parents lors de maintes reprises :

- Lors des accueils échelonnés qui permettent de se rendre disponible pour les familles
- Par l'organisation d'activités exceptionnelles impliquant les parents (gouter / spectacle)
- En écoutant, informant, conseillant les familles sur la vie du centre mais aussi sur la vie de la communauté de Communes du clunisois en général
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération.

3. Eveiller la curiosité historique des enfants et des adolescents à travers des activités ludiques et éducatives

L'équipe du Mistigri, par le programme d'animation créée en amont et dans les temps d'activités plus informels veillera à favoriser la découverte et la compréhension de l'Histoire à travers des activités ludiques et adaptées à chaque tranche d'âge, afin de développer la curiosité, l'esprit critique et lien avec le patrimoine culturel local.

- Pour les 3-6 ans : Découvrir les bases de l'Histoire à travers des récits et des contes, des jeux et des activités manuelles ou sportives mettant en scène des époques et/ou des personnages historiques.

- Pour les 7-10 ans : Explorer différentes périodes historiques grâce à des ateliers créatifs, des jeux de rôle, des chasses au trésor sur des thèmes historiques. Nous veillerons également à organiser une ou plusieurs sorties afin de découvrir le patrimoine historique local.

- Pour les 11-15 ans : Approfondir leur connaissances historiques en créant es projets collectifs liés à l'histoire (expositions, vidéos, théâtre).

4. Promouvoir une alimentation saine et équilibrée à travers des animations ludiques et éducatives.

Le but de cet objectif répond à un constat observé dans l'ensemble des accueils de loisirs du territoire. L'alimentation est

Ainsi, l'équipe d'animation veillera à sensibiliser les enfants et adolescents à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée en leur offrant des connaissances pratiques et des expériences ludiques pour adopter des habitudes alimentaires équilibrées et positives.

- Pour les 3-6 ans : apprendre à reconnaître les aliments sains à travers des jeux sensoriels, développer les compétences manuelles de l'enfant à travers des activités culinaires (création de plats simples).

- Pour les 7-10 ans : Découvrir les bienfaits des différents groupes alimentaires (fruits, légumes, protéines, etc) en réalisant des ateliers cuisine, des discussions sur l'alimentation.

- Pour les 11-15 ans : Approfondir les connaissances sur les besoins nutritionnels de notre corps, l'impact des choix alimentaires sur la santé et l'environnement, des ateliers pratiques et la création de menus équilibrés

Règles générales : La direction veillera à une bonne communication avec le laboratoire de transformation afin de proposer des menus en accord avec les thèmes d'activités. Elle veillera également à ce que les enfants et adolescents participent activement à la gestion des repas dans les mini-camps, en s'impliquant dans la préparation, l'organisation et le choix des menus afin de favoriser leur autonomie et leur compréhension de l'importance d'une alimentation saine.

XIV. Conclusion

Si nous devons résumer l'esprit du projet pédagogique du Mistigri en une question, ce serait :

Comment le centre de loisirs peut-il devenir un lieu où l'enfant se découvre, découvre les autres et explore le monde qui l'entoure ?

Parce que grandir, ce n'est pas seulement à l'école ou à la maison ! Le temps de loisirs joue un rôle essentiel dans l'éducation de l'enfant, en lui offrant un espace où il peut s'épanouir à son rythme, au contact de ses envies et de ses besoins.

Nous voulons offrir un cadre où chaque enfant retrouve le plaisir de vivre en toute sérénité, de grandir à son propre rythme, de tisser des liens forts avec ses amis et de partager des moments uniques et stimulants. Ici, il pourra communiquer, échanger avec les autres et les adultes, construire ses propres projets et faire de ses vacances un véritable terrain de découvertes et d'aventures enrichissantes.



Rencontre intergénérationnelle
avec la maison de retraite



Organisation d'une journée en lien
avec les Jeux Olympiques 2024



Atelier artistique sur le thème du Japon
pour les Pimousses



Journée sur le thème des Fêtes de Bayonne :
tous en rouge et blanc !